

Description

Les participants (Bolideurs) doivent parcourir un trajet avec leur Bolide artisanal. Durant le parcours, ils ont à effectuer des arrêts à des stations pour réaliser des défis. Pour participer, les équipes doivent prendre connaissance du document suivant et compléter le formulaire d'inscription disponible sur le site web de la Maison de la Famille.

Règlements

Les règles générales visent à encadrer le bon déroulement de l'activité et celles-ci sont valides pour tous les Bolideurs.

1. Toute équipe doit être inscrite et s'acquitter du droit d'inscription **avant le 10 mai 2018**.
2. Chaque équipe est formée de **3 personnes** dont une personne de **18 ans et plus**.
(1 pousseur et 2 passagers OU 2 pousseurs et 1 passager selon la conception du Bolide)
3. Pousseurs et passagers peuvent, s'ils le désirent, changer de rôle durant le parcours. L'équipe peut effectuer le changement **uniquement** lorsqu'elle est arrêtée à une station-défi. (Il est conseillé de définir les changements de rôle, s'il y a lieu, avant de débiter la course afin de gagner du temps.)
4. Les équipes seront classées par catégories. Ce classement sera effectué par les responsables de l'événement en fonction de l'âge des Bolideurs et la composition des équipes.
5. L'ordre des départs et les numéros des Bolides seront transmis le jour de l'événement.
6. Le parcours est le même pour toutes les équipes, les défis sont ajustés en fonction des catégories.
7. Si un Bolideur n'arrive pas à réaliser un défi, un autre peut prendre le relais.
8. Les courses sont chronométrées et il y a un Bolide à la fois sur le parcours.
9. Avant de franchir la ligne d'arrivée, les équipes doivent avoir réussi tous les défis. Si un défi n'est pas réussi, une pénalité de temps sera ajoutée à l'équipe.
10. À la fin du parcours, le chronomètre est arrêté lorsque tous les membres de l'équipe et le Bolide ont entièrement franchi la ligne d'arrivée.
11. Les responsables de la course se réservent le droit de refuser un Bolide si celui-ci ne respecte pas les règles et règlements établis.
12. Les Bolideurs sont invités à se déguiser selon la thématique de leur Bolide!
13. Trois types de prix seront remis :
 - Meilleur temps* – (Ne s'applique pas aux équipes qui ont des enfants de moins de 5 ans à bord)
 - Meilleur esprit d'équipe* – toute catégorie confondue
 - Originalité du Bolide* – toute catégorie confondue

*Le prix pour le Bolide le plus original sera déterminé par un panel de juges selon les critères suivants : l'originalité, la décoration, la thématique, le déguisement de l'équipe et la qualité de la finition.

 - La remise des prix se fera sur place après la course.

Règles de sécurité

1. Les participants doivent porter des chaussures fermées de type espadrille.
2. Le casque protecteur est **obligatoire** pour tous les Bolideurs (prêt de casque sur place au besoin).
3. Le(s) passager(s) doit/doivent être assis dans le Bolide (ni debout ni couché).
4. Les responsables de l'événement peuvent interrompre la course s'ils perçoivent un danger pour la sécurité des Bolideurs ou des spectateurs.
5. Les Bolides seront vérifiés avant la course afin de s'assurer que les règles de sécurité et de construction sont respectées.

Règles de construction du Bolide

1. Le Bolide est défini comme tout engin pouvant rouler convenablement.
2. Le Bolide doit avoir un **minimum de 4 roues** aux quatre extrémités et ces roues doivent toucher le sol. Les roues peuvent être de toutes tailles.
3. Seuls les corps des pousseurs sont mis à contribution pour faire avancer le Bolide.
Il ne doit donc posséder aucun mécanisme de propulsion, de traction ni moteur ou pédales.
4. La largeur maximale du Bolide est de 100 cm. (grandeur lit simple)
5. La longueur maximale du Bolide est de 200 cm. (grandeur lit simple)
(Prévoir lors de la conception que le(s) passager(s) sera-seront amené(s) à sortir du Bolide pour la réalisation des défis ou pour un changement de rôle)
6. Toutes les composantes du Bolide doivent être solidement fixées et le Bolide doit être sécuritaire. (Prévoir des côtés au besoin et un système qui assure une stabilité au passager)
7. Aucune partie pointue, en verre, en miroir ou tout autre matériel pouvant être dangereux pour la sécurité sur le Bolide.
8. Aucun contenu inapproprié ou vulgaire ne sera toléré.
9. Toute personne autre que les Bolideurs de la course peut participer à la construction du Bolide.
10. Se souvenir que des prix seront alloués pour l'originalité du Bolide!

Des idées de matériaux avec roues à utiliser pour la base du bolide au besoin: Poussette modifiée, deux planches à roulettes reliées avec un contre-plaqué, base de lit simple, base de tondeuse et roues arrières de tricycle, panier d'épicerie, mini-remorque, etc.

Pour éviter les désagréments, vous pouvez vous adresser à la Maison de la Famille pour valider la conformité de votre projet.

Règles de construction additionnelles OBLIGATOIRES

Pour les équipes ayant un ou deux **enfants de moins de 5 ans** à bord du Bolide :

1. Les mêmes règles de construction (1 à 10) s'appliquent.
2. Le Bolide doit posséder EN PLUS un système de retenue avec sangles pour CHAQUE enfant de moins de 5 ans assis à l'intérieur de l'engin.

Soyez créatifs et amusez-vous! Bonne construction!

Des questions? 819-593-1824 ou bolidesenville@maisonfamillegranit.com